

Le Rappel Républicain

ADMINISTRATION & REDACTION
5, Rue Stella (à l'entresol)
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON
TÉLÉPHONE 15-39

DE LYON
Journal Démocratique Quotidien

ABONNEMENTS...
Trois mois 5 fr. 10 fr. 20 fr.
Six mois 9 fr. 18 fr. 36 fr.
Un an 16 fr. 32 fr. 64 fr.
LES ANNONCES...
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, rue de la République, 52.
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

FAITS DU JOUR

La Chambre a complété son bureau par la nomination de deux secrétaires. M. Brisson a ensuite prononcé le discours d'usage.

Au milieu de violents incidents, la Chambre a renvoyé à huitaine les interpellations sur l'expulsion de l'abbé Delsor.

M. Fallières a été réélu président du Sénat. Le bureau a été nommé dans le plus grand calme.

La France et l'Angleterre offrent leur médiation à la Russie et au Japon pour la solution du conflit.

Les recherches pour trouver la « Vienne » continuent, infructueuses.

OPINIONS

1887-1904

En 1887, au mois de février, il y avait des élections générales au Reichstag. Les candidatures de la protestation alsacienne étaient au complet, sauf dans la circonscription de Strasbourg-campagne, où M. Zorn de Bulach, devenu « sujet allemand », était encore sans concurrent.

En quelques heures on lui en trouva un et, comme les consignes de ce genre, en pays décidés à protester, circulent avec une incroyable rapidité, on ne tarda point à savoir que le candidat secrètement choisi était le général Boulanger.

La nouvelle nous parvint ici par émissaires. On n'avait consulté personne et le candidat désigné moins que personne. Nous ne savions décider, sur cette nouvelle, de ce qui l'emportait en nous, d'une indicible joie ou d'une vague stupeur.

Quelle manifestation superbe et décisive, mais combien grave ! Le général était alors, en effet, ministre de la guerre du cabinet Goblet. Cette situation officielle pouvait donner lieu à de telles complications et mettre le gouvernement français dans un tel embarras que la prudence l'emporta.

D'ailleurs, là-bas aussi, on s'était pris à réfléchir et à mesurer les conséquences possibles d'une telle explosion. Nul doute que le général ne fut élu et à la quasi-unanimité des électeurs, sauf les voix des fonctionnaires prussiens importés.

Quelques esprits plus sages voulurent tenir conseil et tâcher d'enrayer l'emballement, qui ne se lisait du reste que dans les yeux, car pas un mot ne venait trahir cette conjuration sainte d'une patrie qui se voulait reconquérir par un plébiscite spontané.

On alla conférer avec le respectable abbé Winterer, député sortant de Strasbourg, alors le chef reconnu de la députation alsacienne. Celui-ci aperçut sur-le-champ tout le danger de l'admirable éclat qui se préparait pour le lendemain, car on était le 14 février, et les élections avaient lieu le 13.

Pour y parer, il émit l'avis pressant, impérieux, décisif, qu'il n'y avait pas d'autre moyen que d'avoir à tout prix et sur l'heure un candidat local à opposer à M. Zorn de Bulach. On passa des noms en revue. On s'arrêta à celui de

M. le Dr Sieffermann. A peine avait-on le temps de faire imprimer des bulletins et de les distribuer, cette distribution devant déjà suffire à aiguiller différemment la consigne électorale. C'était dimanche, les imprimeries locales étaient fermées. On courut jusqu'à Bâle pour y faire imprimer des bulletins Sieffermann, qu'on rapporta dans la soirée et qu'on distribua la nuit.

Il y eut une muette et profonde déconvenue, dans la population, à la réception de ces bulletins de contr'ordre, quelle que fût l'estime dont jouissait le docteur Sieffermann. Mais la discipline électorale s'imposait. Il ne fallait pas plus de dissidence ni de dispersion sur ce nom que sur l'autre. On vota. Le docteur Sieffermann fut élu. Il s'en était fallu de quelques heures que le général Boulanger, ministre français, ne fût élu député de l'Alsace française au Reichstag allemand.

L'an 1904 (déjà) de 104 leur est contraire, M. Combes étant ministre de l'intérieur et M. Grumbach, propre cousin du traître Dreyfus, se trouvant, comme par hasard, préposé à la surveillance des frontières, un protestataire alsacien, député français au Reichstag pour la circonscription de Strasbourg-campagne, a été expulsé de France... « comme sujet allemand ».

La chose a paru de suite révoltante. Elle l'est. Mais elle l'est surtout parce qu'elle est un fait, et qu'ainsi elle dégage et concrète en deux lignes une politique générale devenue tout à coup plus saisissante.

Nouveau, cette politique n'est pas nouvelle. Elle s'est accusée d'une manière plus cynique et plus grossièrement outrageante, dans les deux derniers cabinets. Mais la disgrâce finale de Gambetta, la déportation de Boulanger, le bannissement de Drouleud sont, dans le même ordre d'idées, des faits encore plus significatifs, sous les prétextes qui les coloront, que l'inique traitement infligé à l'abbé Delsor.

Le fait de désorganiser ici la défense nationale, par l'intermédiaire de gâchettes et de pocharis, à qui l'on en a, pour cet objet, remis la direction, n'est pas moins éloquent, comme signe de renonciation délibérée et définitive à l'Alsace-Lorraine.

En somme, l'expulsion du député alsacien n'est pas plus révoltante que le discours par lequel M. Jaurès a procédé au lâchage officiel des provinces perdues, et à la suite duquel les trois cents députés du bloc ont considéré M. Jaurès comme tout à fait digne de les présider.

Le discours contenait l'expulsion en germe, comme la fleur contient le fruit. Grumbach n'a fait, logiquement, que le cueillir, au même instant que M. André offrait au même Jaurès l'apothéose de l'Alsacien félon qui a trahi la France.

Tout cela se soude et s'enchaîne avec un incontestable esprit de suite.

De même que lorsqu'on condamnait, sur le réquisitoire de magistrats protestants, Ferdinand de Lesseps à cinq ans de prison, pour avoir, disait-on, voulu creuser un canal chimérique, on préparait la main-mise des Etats-Unis protestants sur cette œuvre parfaitement faisable et plus qu'à moitié faite, dernière efflorescence du génie latin, que M. Delessé livre aujourd'hui, exactement comme il a fini de livrer l'Égypte à l'Angleterre.

Il suffisait d'un croiseur français à Colon, pour y sauvegarder les intérêts, non seulement de la France, mais ceux

de toute l'Amérique latine qui seule achète encore les produits français.

On oublie d'envoyer le croiseur à Colon, mais on met l'Alsace à la porte !

Tout cela se tient et logiquement se déduit de ce qui nous gouverne.

C'est une véritable liquidation de la France, qui a commencé par les accessoires. Mais l'expulsion de l'Alsacien, comme sujet allemand, est l'indice soudain que la liquidation arrive ouvertement au corps de place.

Il y a longtemps, hélas ! qu'elle y est installée en puissance, et l'on est effrayé de ce qui se passerait, si la France tout à coup savait qui la mène et où on la conduit !

Georges THIÉBAUD.

Notes Politiques

LE RÉGIME DE LA PEUR

L'élection du bureau de la Chambre, faite au scrutin secret, contient un enseignement qu'il faut mettre en lumière. Au scrutin secret, la majorité diminue sensiblement ; elle se transforme même en minorité. Ainsi en est-il pour l'élection de M. Brisson. Ce dernier n'a obtenu que 257 voix, contre 219 accordées à M. Bertrand, 32 dispersés sur des candidats qui ne l'étaient pas, et 28 bulletins blancs, soit 279 voix. M. Brisson était le candidat du bloc, l'anti-bloc l'emporta donc de 22 voix. Voilà le résultat du scrutin secret !

Autre constatation. M. Jaurès a été battu comme vice-président, avec 499 voix, tandis que M. Guillaumin, progressiste, était élu avec 254 voix. Dans un scrutin public, l'inverse se serait produit : M. Jaurès aurait été élu, et M. Guillaumin aurait été battu.

D'où il faut conclure : que l'indépendance des députés est un leurre ; qu'au scrutin public ils votent souvent contre leur conscience ; qu'ils s'affranchissent de la servitude et de la surveillance des groupes et des comités au scrutin secret ; que toutes les majorités qui se sont formées pour voter les lois jacobines de M. Combes, sont des majorités de trembleurs et de pleutres ; que le régime parlementaire qui permet une telle constatation est jugé.

Les inconvénients du scrutin secret, pour perpétuer les infamies, n'ont pas échappé à la presse radical-maçonnique. Elle se réjouit, ce matin, que ce mode de scrutin soit très rare ; pour un peu, elle demanderait qu'il disparût complètement. A ce sujet, le Progrès contient une phrase qu'il faut relever :

« Il est d'ailleurs un fait à noter : C'est que les hommes réellement supérieurs, qui ont pris part activement aux luttes des partis, sont souvent moins avantagés, au scrutin secret, que certains parlementaires incolores qui ont su se tenir à l'écart lorsqu'il fallait voter de sa personne. »

Atrape, Bourgeois « parlementaire incolore ! » Atrape, Etienne « parlementaire incolore », élu vice-président avec 405 voix !

Mais, quelques lignes plus loin, le Progrès se réjouit, parce qu'au scrutin public tout le monde se trouvera d'accord.

Je le crois plutôt ! Les députés du bloc tiennent aux bureaux de tabac, aux palmes, aux gares, aux subventions pour les clochers et les presbytères ; ils ne peuvent obtenir tout cela qu'en votant servilement pour le ministère. Au scrutin secret, ils votent contre M. Combes ; au scrutin public, ils votent pour lui... des quatre mains. — Camille Drouot.

INFORMATIONS

Paris, 14 janvier.

LA SANTÉ DE M. WALDECK-ROUSSEAU. — Le Figaro dit que l'on a eu hier, au Palais de Justice, de bonnes nouvelles de M. Waldeck-Rousseau. L'ex-président du conseil a causé longue-

ment hier avec le liquidateur d'une Société et a donné par écrit une consultation juridique.

LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE EN FRANCE. — On sait que le général Peigné ayant interdit les cercles catholiques, l'évêque d'Angers a écrit au commandant du 9^e corps pour l'informer que les militaires catholiques pourraient assister, chaque dimanche, à la cathédrale, à une messe dite spécialement pour eux.

Dimanche dernier, en grande tenue, les soldats, les sous-officiers, dont plusieurs protestants, emplissaient la nef, à l'heure de la messe, afin de marquer par leur présence combien ils désapprouvaient les mesures prises contre la liberté religieuse. La réponse ne s'est pas fait attendre. M. Peigné vient de consigner à la troupe la cathédrale d'Angers, sans se rendre compte qu'il commettait une illégalité énorme.

On dirait que M. le général Peigné n'a plus conscience de ses actes.

UNE RÉVOCACTION INIQUE. — Par décret en date du 12 janvier 1904, rendu sur le rapport du ministre de la justice, M. Genestrel, juge de paix de Bellegarde (Creuse), est révoqué. On sait que, par une lettre fort digne, M. Genestrel avait donné sa démission, parce qu'il était menacé de disgrâce ou même de révocation pour n'avoir pas voté, aux dernières élections législatives, pour le candidat du bloc. La révoication est aujourd'hui respectée par les mêmes personnages qui protestaient si véhémentement jadis contre la candidature officielle, aujourd'hui pratiquée avec un cynisme dont aucun gouvernement n'avait jusqu'ici donné l'exemple.

Le cas de M. Monteil

Paris, 14 janvier.

Une amusante comédie se joue en ce moment dans les cabinets de MM. Combes père et fils ; il s'agirait de donner un successeur à M. Edgard Monteil.

« L'autre Edgard » est ce préfet de la Haute-Vienne qui, après avoir écrit le célèbre roman la *Jambe*, étude de mœurs de danseuses, a été frappé d'aliénation mentale se manifestant sous la forme anti-cléricale suraiguë. Cet homme a trouvé un moyen de dépasser qui que ce soit en insanités. Plusieurs fois, la constatation et l'aveu en ont été faits à la tribune du Parlement. M. Edgard Monteil fut envoyé dans le Midi — en convalescence. Il ne s'y guérit pas. Il en revint sans pouvoir reprendre la direction de ses services départementaux, qui vont cahin-caha, pas plus mal, heureusement. Quelquefois on l'aperçoit qui déambule sur les boulevards, mais ses administrés n'en sont pas dérangés.

Les députés sont très nombreux. MM. Combes, Delessé, Trouillot, sont au banc des ministres. Voici le résultat du dépouillement du scrutin pour les secrétaires.

Votants 407, bulletins blancs ou nuls 4, majorité absolue 203.

Ont obtenu : MM. Abel Bernard, 280 voix.

Chambon, 208

de l'Estourbeillon, 185 voix.

MM. Bernard et Chambon, ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés secrétaires de la Chambre pour 1904.

DISCOURS DE M. BRISSON

En montant au fauteuil M. Brisson a prononcé le discours suivant :

Messieurs et chers collègues,

Il m'est d'autant plus doux d'adresser les remerciements de la Chambre au bureau provisoire, à notre cher doyen et à nos plus jeunes collègues, que m'acheminant moi-même vers le décanat, je sens davantage le prix de la solidarité entre les anciennes générations et les nouvelles.

Ces remerciements, je suis heureux de les adresser à M. Rauline. De longues années passées ici à servir de notre mieux le bien public, avec une égale bonne foi bien que de rangs divers, établissent entre les hommes des liens d'estime réciproque.

La retraite volontaire et momentanée, nous l'espérons tous, de M. Léon Bourgeois, les causes qui l'amènent, jettent un voile de regret sur l'ouverture de nos travaux ; la Chambre aurait voulu lui montrer une fois de plus qu'il possède avec nos suffrages, toute notre affection et que nous prenons tous notre part dans ses chagrins et ses angoisses.

Un sentiment général du même ordre a dû vous guider dans votre choix ; je vous en suis profondément reconnaissant.

Vous me rappelez les choses qui ne meurent point : la vérité et la justice, et nos devoirs envers l'Etat, forme active et vivante de la Patrie. Pour prendre un président plus jeune vous n'avez que l'embaras du choix ; peut-être avez-vous tout bonnement fait appel pour diriger et accélérer vos travaux à un vieux professionnel du fauteuil. Je serai ce président

Toutes les communications concernant le Rappel Républicain doivent être adressées, 5, rue Stella, Lyon.

LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

L'Expulsion de l'Abbé Delsor à la Chambre

FIN DE LA CONSTITUTION DU BUREAU. — DISCOURS DE M. BRISSON. LES INTERPELLATIONS. — VIOLENTS INCIDENTS A PROPOS DE L'EXPULSION DELSOR. — A HUITAINE. — QUESTIONS DIVERSES. — AU SÉNAT. — LE BUREAU.

Paris, 14 janvier.

AVANT LA SÉANCE

La Chambre aura aujourd'hui à élire deux secrétaires. Le bureau sera ainsi définitivement constitué. On entendra, tout de suite après, la parole réjouie de M. Brisson. On suppose généralement que ces menus faits rempliront à peu près les deux premières heures de la séance.

Il s'agira ensuite de fixer l'ordre du jour. M. Brisson donnera lecture des récentes demandes d'interpellation. M. Combes aurait été disposé à discuter d'abord la question des incidents survenus à la Bourse du travail. Il aurait fait connaître le résultat de l'enquête sur l'entrée de la police dans l'immeuble.

Il était moins pressé de s'expliquer sur l'expulsion du député alsacien, l'abbé Delsor. Il aurait donc voulu que la majorité renvoyât à la suite de toutes les autres, les diverses interpellations déposées sur ce sujet par M. Corrad et Eschart, M. Ollivier, MM. Syveton et Cayrol.

Il ne semble pas que la Chambre doive se prêter à cette tactique. La motion de M. Grosjean qui vise les qualités nécessaires aux préfets de la frontière, amoncera sans doute le débat, qu'on prévoit fort ample, en raison de l'émotion que la mesure a causée dans tous les pays.

LA SÉANCE

La séance est ouverte à 2 heures 40, sous la présidence de M. Rauline, doyen d'âge.

ÉLECTION DE DEUX SECRÉTAIRES

L'ordre du jour appelle le deuxième tour de scrutin pour l'élection des deux derniers secrétaires.

Le scrutin est ouvert à 2 heures 45 ; il est clos à 2 heures 55.

La séance, suspendue pendant le dépouillement, est reprise à 3 h. 25.

Les députés sont très nombreux. MM. Combes, Delessé, Trouillot, sont au banc des ministres.

Voici le résultat du dépouillement du scrutin pour les secrétaires.

Votants 407, bulletins blancs ou nuls 4, majorité absolue 203.

Ont obtenu : MM. Abel Bernard, 280 voix.

Chambon, 208

de l'Estourbeillon, 185 voix.

MM. Bernard et Chambon, ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés secrétaires de la Chambre pour 1904.

DISCOURS DE M. BRISSON

En montant au fauteuil M. Brisson a prononcé le discours suivant :

Messieurs et chers collègues,

Il m'est d'autant plus doux d'adresser les remerciements de la Chambre au bureau provisoire, à notre cher doyen et à nos plus jeunes collègues, que m'acheminant moi-même vers le décanat, je sens davantage le prix de la solidarité entre les anciennes générations et les nouvelles.

Ces remerciements, je suis heureux de les adresser à M. Rauline. De longues années passées ici à servir de notre mieux le bien public, avec une égale bonne foi bien que de rangs divers, établissent entre les hommes des liens d'estime réciproque.

La retraite volontaire et momentanée, nous l'espérons tous, de M. Léon Bourgeois, les causes qui l'amènent, jettent un voile de regret sur l'ouverture de nos travaux ; la Chambre aurait voulu lui montrer une fois de plus qu'il possède avec nos suffrages, toute notre affection et que nous prenons tous notre part dans ses chagrins et ses angoisses.

Un sentiment général du même ordre a dû vous guider dans votre choix ; je vous en suis profondément reconnaissant.

Vous me rappelez les choses qui ne meurent point : la vérité et la justice, et nos devoirs envers l'Etat, forme active et vivante de la Patrie. Pour prendre un président plus jeune vous n'avez que l'embaras du choix ; peut-être avez-vous tout bonnement fait appel pour diriger et accélérer vos travaux à un vieux professionnel du fauteuil. Je serai ce président

si vous le voulez ; j'ai intérêt à le supposer, car en allant le choisir entre les vétérans un peu fatigués déjà, vous vous êtes engagés à lui rendre la tâche facile.

Le respect réciproque des opinions et des personnes, le respect commun des lois ; ce sont là nos deux règles, et elles ne sont pas d'une observance si difficile. Je disais un jour, à cette place, que de très forts partis pris sont une garantie d'impartialité ; élevée par ces fils de la République qui la chérissent si pro-crite, avec plus d'ardeur peut-être que nous ne la servons triomphalement, ces forts partis, je les ai, s'il ne m'était pas défendu ici de me rappeler comment j'ai été élu, je dirais que c'est à eux que je dois mon élection ; mais j'y trouve, en même temps que la tranquillité d'esprit, toute la facilité de comprendre et de mettre au même niveau les convictions opposées et égales ; par suite, la volonté d'assurer la liberté des controverses. Je vous demande à tous votre concours, de graves questions nous pressent, la tâche de la République est de faire aux citoyens, dans la France pacifique et respectée, une vie plus haute, plus digne et meilleure. Les matériaux sont à pied d'œuvre. Travaillons !

Ce discours de M. Brisson est accueilli par les applaudissements frénétiques des gauches ; la droite et le centre restent indifférents.

LES INTERPELLATIONS

M. Brisson annonce les diverses interpellations qui sont parvenues au bureau. M. Combes propose de renvoyer à demain les interpellations de la droite, propose le renvoi à demain en huit de l'interpellation Corrad des Essarts, Ollivier et Cayrol, de la motion Grosjean, sur l'expulsion de l'abbé Delsor.

Cette prétention de M. Combes soulève un tumulte épouvantable sur les bancs de l'opposition qui apostrophe vigoureusement le président du Conseil.

L'EXPULSION DE L'ABBÉ DELSOR

M. Ribot. — L'importance exceptionnelle de cet incident permet de passer outre à l'usage de ne pas refuser un délai au gouvernement, mais je m'étonne même que le gouvernement ne soit pas le premier à en demander la discussion immédiate. (Applaudissements à droite et au centre, bruits.)

La Chambre est très houleuse. M. Ribot demande à M. Combes quels renseignements il a encore à publier et où il entend les puiser. (Vifs applaudissements à droite.)

M. Combes. — M. Ribot a eu l'air d'insinuer que nous attendions de l'étranger des renseignements dont nous avons besoin pour discuter (applaudissements à gauche). Ce langage est indigne de son talent. (Vifs applaudissements sur les mêmes bancs.) Si jamais un parti fit appel à l'étranger, ce n'est pas le mien.

La gauche applaudit à tout rompre ; l'on crie à la droite : « A Colbentz ! » La droite proteste violemment.

Le bruit est épouvantable. M. Lasies, s'adressant à Jaurès, lui dit : « Allez à Berlin ! » M. Cunéo d'Ornano, debout sur son banc, proteste en des phrases que personne n'entend. M. Combes peut cependant continuer.

M. Combes. — Ce parti vous en êtes, et vous en resterez l'allié, peut-être malgré vous ; vous êtes l'allié des hommes qui le représentent dans cette enceinte (agitation prolongée, protestation, applaudissements à gauche).

Le président du Conseil ajoute qu'il ne se prêterait pas aux manœuvres savamment montées par les journaux réactionnaires « (applaudissements à gauche, bruit). »

M. Combes insiste pour le renvoi à huitaine.

INTERVENTIONS DIVERSES

M. Corrad des Essarts dit que la question touche un sentiment national, l'on ne peut différer une telle question et il insiste sur son côté pour la discussion immédiate.

SECRET DU BONHEUR

PAR Pierre SALES

Le Danger de la Femme.

Mais enfin... sentiment bien explicable, malgré sa pudeur, il aurait été heureux de savoir pour qui il s'était dévoué... Et peut-être, le lendemain s'en serait-il enquis, discrètement, no-tée que pour apporter une consolation, un secours, peut-être très utile, celle qu'il avait sauvée ! Le lendemain, hélas ! une terrible courbature avait cloué sur son lit, prodrome de cette fluxion de poitrine qui allait mettre sa vie en danger et lui assurer les amitiés, si précieuses, de Jarroux et de Garrans.

Comme, sans être très religieux, il avait une tranquille croyance dans l'être divin qui domine le monde, il était déjà dit, plus d'une fois ;

— Le bon Dieu m'a déjà récompensé. Et, très certainement, il aurait dû s'en tenir là et ne pas chercher si passionnément, dans toute jeune femme qu'il rencontrait, le visage de celle qu'il avait sauvée. D'abord, il était bien peu probable qu'il la reconnût ; il n'avait vu qu'un visage convulsé, et que lui-même dénaturait en lui ouvrant démesurément la bouche, en ramenant brutalement la respiration par de violentes tractions sur la langue.

Et le hasard la lui fit-il retrouver et reconnaître, à quoi cela l'avancerait-il ? Oserait-il pénétrer dans sa vie, lui rappeler une heure si cruelle ? Il irait-il chercher un remerciement, de la reconnaissance, après avoir accompli sa jolie action, uniquement par élan, par générosité, pour le plaisir qu'elle lui procurait par elle-même ? C'était un grand croyant de la solidarité humaine, un « altruiste » ainsi que disent les philosophes, qui commençait toujours par penser aux autres ; et il était coutumier de faits semblables ; dans son pays, aux environs de Chartres, il avait déjà sauvé deux gamins qui allaient se noyer. Et à Paris, il avait une fois, abattu un chien enragé et, une autre fois, arrêté un cheval emballé. Bien sincèrement, il ne se trouvait aucun mérite à se dévouer ainsi ; se donner aux autres lui était si naturel ! C'est

pour cela, d'ailleurs, qu'il s'était fait médecin. N'ayant plus de famille, il aurait la grande famille des malades à aimer.

Mais il fit encore, ce matin-là, ce qu'il avait déjà fait dès sa première sortie, ce qu'il sentait bien qu'il ferait désormais : il descendit jusqu'à la Seine et demeura un long moment en contemplation devant cette eau lourde, un peu noire, comme si elle allait lui révéler le secret qui absorbait maintenant presque toutes ses pensées. Puis, tout instinctivement, il descendit sur la berge, reconnu bien l'endroit... Et il songeait que peut-être, elle viendrait, un jour aussi, là ?... Pourquoi l'un de l'autre, à cette heure suprême, où quelques secondes de retard pouvaient être la mort, ne voudrait-il pas les faire se retrouver en pleine force de vie ? Et son imagination, très rêveuse, ébauchait quelque chose de très joli : pour avoir voulu mourir, il fallait qu'elle fût bien malheureuse, et le malheur ne quitte pas si vite ses victimes : donc elle devait avoir encore besoin d'un appui... Et que ce serait charmant d'être cet appui, sans rien révéler du premier service rendu !

Soudain, Bernard se trouva en face d'une maisonnette, et d'un homme, qui le salua machinalement et qui lui dit :

— Pardon, monsieur... Mais est-ce que vous ne seriez pas ?... Mais oui... C'est bien vous... Ah ! on vous a assez cherché, vous !

Bernard s'aperçut qu'il se trouvait devant le poste de secours, où l'on avait transporté la jeune désespérée ; et cet homme était un des gardiens de la paix qui avait aidé au sauvetage.

— C'est moi, s'écria-t-il, tout joyeux, qui vous ai couru après, quand vous avez filé... Mais vous aviez déjà sauté en voiture sans dire votre nom... Ce que cette pauvre petite demoiselle est venue le redemander de fois... ici ou au commissariat !

Bernard était trop bien reconnu, pour essayer de conserver plus longtemps l'anonymat ; d'ailleurs il se sentait rougir, et il était si délicieusement surpris par cette reconnaissance qui voulait certainement se manifester à lui !

— Vous savez, continuait le gardien de la paix, que vous avez joliment droit votre médaille de sauvetage, vous !... Quelle drôle d'idée de vous en être allé comme ça et de n'avoir pas envoyé votre nom !... Le rapport est tout fait, au commissariat ! Il y manque plus que ça... Et, si vous voulez que ?

D'un petit geste, Bernard arrêta le bavardage.

— Si vous voulez me faire un plaisir, mon ami, vous ne reparierez

de moi, ni au commissaire... ni même de cette jeune personne, si elle revenait me demander... J'ai fait une chose tout simple, pour un bon nageur comme moi, et qui ne mérite pas tant d'embarras... Et puis, je n'aime pas qu'on s'occupe de moi... — Ah ! ça se voit que vous n'aimez pas la réclame, vous ! fit l'agent en souriant.

Et fût-illement :

— Mais je vous ai reconnu tout de suite.

Bernard fit mine de s'éloigner ; puis se retournant, il demanda d'un ton qui demeurerait presque indifférent :

— Alors... elle est tout à fait remise ?

— Ah fraîche et rose... Et jolie avec ça... Ah ! ça vous changerait de la revoir ?

— C'est probable... Et où l'a-t-on soignée ? A l'Hôtel-Dieu ?

— Que non !... que non !... Elle n'avait qu'une idée, dès qu'elle a pu passer faire rapporter chez elle, rue Gay-Lussac... — Ah ! rue Gay-Lussac ? prononça Bernard, dissimulant bien la joie qu'il éprouvait à le savoir.

Et, d'un ton plaisant :

— Je pense qu'elle a fait moins de difficultés de dire son nom, elle ?

— Dame, non ! Dame, non !... Peut-

être au commissaire... Et encore... Non tout ce que l'on sait, c'est qu'on est allé chercher une ambulance urbaine, qu'on l'y a mise et que l'ambulance a filé rue Gay-Lussac, 58... Et dame, quand elle est revenue par ici, la petite demoiselle, elle a bien demandé votre nom à vous ; mais elle n'a pas du tout l'air de tenir à dire le sien... Je crois pourtant bien que le commissaire... Vous n'aurez qu'à aller lui demander...

D'un petit geste, Bernard sembla dire que cela ne l'intéressait plus. Et il put conserver son

LA VIE LYONNAISE

Le « Progrès » et l'Assassin

L'attitude immonde du journal Le Progrès, que nous avons qualifiée hier, ainsi qu'elle le méritait, a soulevé dans toute la presse lyonnaise un unanimement et réconfortant sentiment de réprobation et même de répulsion.

Voici quelques extraits des articles de nos confrères :
Le Nouvelliste :
Le Progrès ne se possède pas de joie. Depuis un mois que M. Boisson a été assassiné on n'a pu encore mettre la main sur le coupable.

Le Progrès s'en réjouit comme s'il était certain que le coupable ne sera pas découvert. Voilà une certitude dont il ferait bien de donner des preuves au parquet. Il arrêterait ainsi des recherches devenues d'après lui inutiles, mais il montrerait peut-être au public qu'il est un journal trop bien informé.

Le Progrès avait-il ses raisons de garder ce silence ?
Aujourd'hui, l'organe des briseurs de lampions redevient subitement cynique, et, plus violemment que jamais, il insulte à la mémoire de M. Boisson « frappé à la tête des bandes réactionnaires ».

Une telle volée de bois vert est bien faite pour soulager les honnêtes citoyens outrés de l'impudence, de la mauvaise foi et du cynisme idiot du journal officiel des escarpes et des compagnons du surin.

NOTRE ROTATIVE

L'organisation du « Rappel Républicain ». Sa machine Marlinoni. Les rouages multiples de son organisation. — Son avenir.

Le Rappel Républicain faisait part hier à ses lecteurs de la mise en marche de sa rotative.

Mais, pour les gens du métier, l'établissement d'une machine rotative est le symbole d'une organisation sérieuse et définitive. Nous annonçons hier à nos amis que leur journal traitait dans la période de réalisation de ses projets, fondés sur des bases solides, des garanties puissantes.

plus triste mansarde on économise un sou pour la feuille du lendemain.
L'imprimé pénètre partout, envahit l'atelier comme l'école, s'enfonce partout le bon ou le mauvais grain. On peut dire de lui ce que disait de son fils, encore jeune, le père de Mirabeau : « Cet enfant a le dor terrible de la familiarité ! »

Près de la typographie, où s'alignent les cases, aux caractères variés, où s'enfante la copie des rédacteurs et leurs épreuves, se dresse une énorme machine, aux châssis de bronze et les bobines de papier, près de vingt mille numéros à l'heure, outillage compliqué et varié, à prix très coûteux, aussi minutieux à conduire que les rouages d'un chronomètre.

La machine rotative se compose d'un assemblage de cylindres, réglés avec une précision merveilleuse et déroulant, avec une vitesse vertigineuse, un rouleau sans fin de papier qui glisse sans arrêt, sans sur une reproduction cylindrique du journal et s'y imprime, pour retomber plus loin, coupé et compté, entre les mains des expéditeurs.

Alors la machine s'ébranle avec un bruit d'acier qui mord.
Les roues s'emboîtent dans les roues ; les cylindres glissent sur les cylindres et le papier s'amorce avec une vitesse qui donne le vertige.

Cette promenade à travers la famille du Rappel nous entraînerait trop loin aujourd'hui.
Qu'il vous suffise de voir qu'après l'effort colossal des premiers jours, après une naissance qui a paru fabuleuse, impossible, véritable tour de force de ténacité et d'audace, le Rappel Républicain est aujourd'hui outillé comme ses plus vieux et ses plus puissants confrères.

Le Parricide Carron

Une dépêche de Paris nous annonce que la Chambre criminelle de la Cour de Cassation a rejeté hier le pourvoi du parricide Carron.

LA VIE MILITAIRE

Les vétérinaires militaires
Nous relevons, pour notre région, les noms suivants, parmi les vétérinaires militaires qui ont mérité une citation au Bulletin Officiel :

PETITE POSTE MILITAIRE

Sous ce titre, il est répondu au vœu de chaque semaine aux questions militaires posées par les lecteurs du Rappel Républicain à son rédacteur titulaire.

ge », c'est-à-dire une bombe, psychique heureusement, qui doit éclater dans l'atmosphère ambiante de l'envoûtement.
Dans un crapaud égaré le sorcier enveloppe des cheveux, des ongles de l'ennemi, et mélange le paquet à des grains, à des épinglets et à d'autres ingrédients plus doux, il dépose le tout sous le seuil de l'ennemi, qui subit une influence malfaisante chaque fois qu'il passe dans le rayonement du malfélicé.

La Route du Tchad
Une reconnaissance. — Le problème paraît résolu. — On sera bientôt fixé.
Paris, 14 janvier.

Depuis les dernières nouvelles de la mission Lefant, que nous avons publiées, rien ne nous est parvenu sur l'expédition. Il est probable que l'on connaîtra prochainement les données de l'intéressant problème géographique étudié par le capitaine Lefant et ses compagnons.

Le plus en plus, nous sommes amenés à croire que les hypothèses formulées par le capitaine Lefant au sujet du lac Toubouri qui serait alimenté par les inondations du Logone, sont exactes. C'est ce qui nous fait espérer que la possibilité de se rendre de la Bénoué au Tchad par voie d'eau n'est pas une chimère, attendu que l'on se trouverait en présence d'une nappe liquide considérable qui serait navigable pendant la saison des hautes eaux.

Petites Nouvelles

Incendie à Charleroi d'une maison du peuple. — Le feu s'est déclaré ce matin vers onze heures dans les magasins de la coopérative de la Maison du Peuple de Gilly (Belgique). L'incendie qui a pris naissance dans la fabrique de menuiserie a pris en quelques instants une violence telle que les maisons voisines et les maisons attenantes sont en feu ; les pompiers, la gendarmerie et la police se sont portés sur les lieux. Les dégâts sont estimés à 150.000 francs.

À l'école des mines de Saint-Étienne. — De conférences d'hygiène et de médecine industrielle sont instituées à l'école des mines de Saint-Étienne. Le docteur Pujol, médecin de l'école, sera chargé de ces conférences.

Echos et Nouvelles

On se plaint souvent des lenteurs parlementaires de nos assemblées, que la fin de l'année ne peut animer de quelque ardeur laborieuse.

L'Assemblée bulgare, au contraire, vient certainement de battre le record de rapidité et de l'activité. La Sorabrané du 5 novembre au 7 janvier, c'est-à-dire en cinquante jours, a expédié les affaires suivantes : validation des élections ; vote du budget complet pour 1904 ; vote d'une nouvelle loi militaire, d'une nouvelle loi sur le timbre, vote de la loi sur les alcools, de la loi sur la banque agricole, abrogation de la loi sur les assurances contre la grêle, et de la loi sur la comptabilité ; vote des annuités ; vote d'une loi complémentaire sur la responsabilité ministérielle, d'importants crédits supplémentaires, de pensions de retraites.

Il est juste d'ajouter que toute cette besogne est loin d'être irréprochable. Ceci est surtout sensible, parait-il, pour la suppression de la loi sur la comptabilité publique, de même que pour l'adoption de la loi complémentaire sur la responsabilité ministérielle.

Le résultat est dû à la sagesse de l'opposition. Seulement, il est à prévoir qu'à la rentrée, le 18 janvier, elle reprendra place dans la discussion, et alors c'en sera fini du record de la rapidité.

NOUVELLE PLUIE VIOLETTE

Les quatre mille rosettes et rubans de la promotion des éternes n'ont pas paru suffisants aux amateurs de palmes. Egalement peut-être le gouvernement a-t-il à réparer quelques péchés erreurs de personnes dans le genre de celle que nous avons signalée ces jours-ci.

Après un certain nombre de ces combats « épiques et épiques » lorsque l'effigie totalement s'évanouit, elle est transcrite au cœur et jetée au feu. L'envoûtement doit mourir en même temps !

La Légion d'honneur dans la marine française.
Avant la guerre, il fut appelé à la direction de l'arsenal de Brest qui conserva jusqu'en 1882, date à laquelle il était nommé directeur de l'arsenal de Lorient. Il termina sa carrière aux forges de Guéringy qu'il dirigea jusqu'en 1886. Il reçut alors la croix de commandeur de la Légion d'honneur.

A LA RECHERCHE DE LA « VIENNE »

Nouvelles recherches sur les côtes de l'Afrique occidentale et de l'Irlande.
Paris, 14 janvier.

Le Matin annonce que le ministère de la marine a télégraphié au commandant de la Gallée l'ordre d'explorer la région entre Madère et les îles Açores. D'autre part, un croiseur va partir de Brest pour continuer à rechercher la Vienne sur les côtes ouest de l'Irlande.

Le capitaine Jaurès a dû interroger les nombreux navires qui sillonnent cette partie de l'Océan Atlantique, et le résultat négatif de sa mission n'est pas fait pour raffermir le peu d'espoir que l'on conservait encore de retrouver vivants les cinq hommes qui composaient l'équipage du transport.

Effroyable aventure

Lille, 14 janvier.
On connaît l'effroyable aventure que nous avons narrée hier.
On sait maintenant que c'est la femme Houtrou qui, pour se débarrasser de son mari, a imaginé de le faire passer pour fou.

MÉDAILLES DU TRAVAIL

MINISTÈRE DE LA GUERRE
Paris, 14 janvier.
L'Officiel publie la liste des médailles d'honneur décernées par le ministère de la guerre. Nous y relevons les noms suivants :

INVOUTEMENT ET SORCELLERIE

A propos de l'affaire de Marly
Peu de temps avant de mourir, le docteur Charcot avait dit :

Il n'y a pas un demi-siècle que M. Charcot a plus, et voit que le parquet de Versailles s'empare d'une affaire des plus bizarres, des plus déconcertantes : la mort par persuasion d'une femme, en vue de la captation de son héritage.

Nous avons un peu perdu l'usage et le sens de ce mot désuet, qui s'applique à l'action d'une distance d'une volonté sur une autre volonté. Le sorcier d'antan formait lui-même, à certaines heures fatidiques, l'effigie de son ennemi. Généralement, c'était une poupée de cire, la cire concentrant, parait-il, la force magnétique. Cette cire devait être « vierge », c'est-à-dire n'avoir pas servi précédemment, afin de mieux se pénétrer de volonté.

Après un certain nombre de ces combats « épiques et épiques » lorsque l'effigie totalement s'évanouit, elle est transcrite au cœur et jetée au feu. L'envoûtement doit mourir en même temps !

Quellefois, la statuette est trouvée trop insensible. Le sorcier choisit alors un animal, celui à qui ressemble le plus son ennemi, et il s'exerce sur lui avec la même rage que si l'autre était là. La deuxième méthode, c'est la « char-

part de ce bâtiment. Le navire sera mis en état, non hâtivement, mais rapidement.
M. Pelletan s'étonne des attaques dirigées contre lui à propos du Sully, les plans de ce croiseur ayant été dressés par les directions de la marine avant son arrivée en rue Royale. Les essais ont duré un an, alors que les Anglais terminent ceux de leurs plus puissants navires en quelques semaines.

LES PRÉPARATIFS DE GUERRE

Londres, 14 janvier.
On assure, dans les cercles navals de Portsmouth, que, dès la déclaration de guerre, l'amirauté anglaise prendra d'importantes mesures de précaution. Toutes les réserves seront mobilisées ; tous les navires de réserve de réserve seront immédiatement prêts à partir pour n'importe quel point du globe.

Le Daily Telegraph et le Daily Mail publient une dépêche de New-York disant que le Japon négocie l'achat du vapeur Trave, appartenant au North German-Lloyd.

LE POÈTE HENRI BRISSON

Sait-on que le président « funéraire » de la Chambre des députés, ainsi qu'Edouard Drumont vient de qualifier M. Henri Brisson, l'ancien ministre de la Guerre, n'est pas un homme de lettres ? Non, sans doute. Eh ! bien ! apprenons à nos contemporains que le Troïlois-roulant a rimé autrefois la page de Taine sur les Pyrénées, et que, naguère, ayant loué une petite maison en pleine campagne, et une jeune personne lui ayant demandé s'il y avait une salle de bains, le député de Marseille répondit par le sonnet inédit ci-après :

MA SALLE DE BAINS
Les stalles sont d'ivoire et le bain de porphyre Rouge, le sol d'onx africain ; sur les murs L'artisie ingénieux a tendu les azurs Du lapis-azzuli serti d'or, et l'Empire Byzantin a donné ses émaux les plus durs Pour les trepieds pesants où s'allume la cire Parfumée, et le miroir auquel va sourdre La reine des Passes, des Présents, des Futurs. Les pampres d'émeraude et les grappes sanglantes De rubis font la voûte. En ses toilettes lentes, C'est là qu'elle s'étend, baigneuse aux cheveux Roux.

Sur la peau de Pours blanc qu'a tué son époux D'un seul coup de poing, et l'escabeau Nubiéne La masse loquace de sa paume d'ébène.
On voit que M. Brisson s'exerce (pouvons-nous dire assez heureusement ?) dans le genre de M. Henri de Bornier, ou plus exactement dans le genre d'Émile Zola, nés chez l'école poétique décadente. Mais, sachant que sur les mêmes bancs de la Chambre, Marseille a envoyé siéger le poète hirsute Clovis Hugues, le nouveau président a voulu prouver que lui aussi avait parfois des tendresses pour la Muse, pour la Muse des Gouyba, des Beauquier, des Henry Maret, des Rivet, des du Vogüé et autres poètes parlementaires des deux Chambres, dont il ne départe pas la collection.

Le Départ du « Sully »

Le Figaro dit que M. Pelletan va envoyer de Paris un ingénieur pour se rendre un compte exact de l'état d'indisponibilité du Sully.

Le Conflit Russo-Japonais

L'officier du Matin déclare être en mesure de donner une nouvelle importante touchant le conflit russo-japonais. D'après des renseignements puisés à la meilleure source, il a, en effet, tout lieu de croire que le gouvernement français serait disposé à se joindre au gouvernement anglais pour exercer en Extrême-Orient cette sorte d'amical intervention que le Congrès de la Haye a dénommée des bons offices. Dans les milieux diplomatiques, on croit que cette action commune aurait toutes les chances d'aboutir.

UNE CARRIÈRE BIEN REMPLIE

Nous apprenons la mort de M. Perroy, directeur du génie maritime et chef de commandement de la Légion d'honneur, décédé à Saint-Germain-Lespinasse, le 12 courant.

M. Perroy était né à Moulins le 1er novembre 1822. Sorti dans les premiers de l'École Polytechnique, il choisit le corps du génie maritime, où son frère, comme ingénieur de première classe, avait laissé de très vivants souvenirs.
Comme ingénieur du génie maritime il fut attaché successivement aux usines d'Indret et aux ports de Toulon, Brest et Lorient. C'est à Toulon, en 1865, qu'il dota la marine française d'une invention à laquelle son nom depuis lors resta attaché. Jusqu'à cette date, en effet, les vaisseaux de guerre étaient obligés d'embarquer pour l'alimentation des équipages pendant la traversée de l'eau douce prise à terre. M. l'ingénieur Perroy découvrit l'appareil destiné à transformer l'eau de mer en eau potable, et fit abandon de sa découverte à la marine française, refusant d'en conserver le brevet et tous les avantages attachés à ce brevet.

M. Conrad des Essarts. — Il y a quelque chose de supérieur à l'intérêt du président du conseil, c'est la douleur et l'anxiété du pays. (Applaudissements au centre et à droite.)
M. Grosjean. — Il ne saurait y avoir de préoccupations politiques. On a osé dire que les interpellateurs sont de ceux qui ont fait appel à l'étranger (Où ? à l'étrême-gauche) alors que ce sont MM. de Pressensac et Jaurès qui ont fait appel à la parole de l'étranger (Bruit, applaudissements à droite et au centre).

Le tumulte est toujours grand.
M. Denys-Cochin. — Je ne peux admettre que l'on ait pu dire que quelqu'un ici ait fait appel à l'étranger. Je proteste contre les paroles de M. Combes, qui a fait expulser un député protestataire alsacien. (Bruit.)
N'est-ce pas du côté de la gauche que l'on a dit ces paroles : « La revanche dont personne ne veut ? » (Applaudissements au centre et à droite, agitation.)

M. Gh. Benoist, disant que le président du Conseil a prétendu que M. Delors n'était pas un député protestataire alsacien, lit une notice disant que l'abbé Desor a lutté dans la presse contre le gouvernement allemand et a été condamné, il y a dix ans environ, à la prison. (Applaudissements à droite.)

M. l'abbé Lemire : Si le pays éprouve une émotion douloureuse, c'est parce que l'abbé Desor appartient à une famille française et défend depuis 15 ans au Parlement allemand la cause de ses compatriotes.
M. Lemire réclame la discussion immédiate. (Applaudissements à droite.)
La discussion est close. M. Ribot vient déclarer que si l'on veut renvoyer la discussion il y aura des responsabilités du côté du gouvernement.

M. Corrad dit qu'après les explications de M. Ribot, son collègue Grosjean et lui acceptent la remise.
M. Brisson : La question est close.
Le renvoi est prononcé ; demain on discutera les interpellations sur la Bourse du travail.

QUESTIONS DIVERSES

On discutera au début de février la question des primes au chanvre et au lin. M. Cruppi accepte que la discussion des réformes de la Justice de paix ne vienne qu'après la discussion du projet de rachat des railways de l'ouest et du midi.
On décide d'inscrire ensuite le projet relatif aux chambres d'agriculture, mais on discutera cependant auparavant le projet sur les fautes sur les denrées agricoles. Puis, encore, par ordre : le projet sur la surveillance des sociétés d'assurances, le projet des chambres d'agriculture, le projet pour la protection du travail national.

M. Baudry-d'Asson demande une modification au règlement de la Chambre qui consisterait, pour la validation de l'élection du président, à exiger la majorité absolue des membres présents ou absents. Il demande l'urgence.
M. Jules Coustant demande le renvoi à la commission de règlement.
M. Brisson à M. Baudry-d'Asson : « Acceptez-vous le renvoi ? »
M. Baudry-d'Asson. — Je n'accepte jamais de renvoi, comme ces trembleurs du centre. (Bruit.)
Le renvoi à la commission est décidé et l'urgence repoussée.

AUSÉNAT

Paris, 14 janvier.
La séance est ouverte à 2 h. 10 sous la présidence de M. Wallon, doyen d'âge.
Nominations du Bureau
Le scrutin est ouvert pour la nomination du président définitif.
M. Fallières est réélu président par 219 voix sur 223 votants.
L'année dernière M. Fallières avait obtenu 203 voix.
Les quatre vice-présidents sortants sont réélus avec : MM. Barbey, 189 ; Peytral, 182 ; Desmons, 177 ; Poirrier, 163.
On procède ensuite à l'élection des secrétaires. Sont élus : MM. Th. Girard, 190 voix, Saint-Germain, 187, Garreau, 181, Millières-Lacroix, 173, Béraud, 173, Fergé, 163, de Boquenard 170, Götteron, 163, Leroux, 164.
Sont élus questeurs : MM. Dusolier, 156 voix ; Bonnefoy-Sibour, 137 ; Guyot, 136 voix.
Le quatrième candidat, M. Cazot, obtient 122 voix.
La séance est levée à 5 heures 20. — Séance demain.

INTERVENTION DE LA FRANCE

L'officier du Matin déclare être en mesure de donner une nouvelle importante touchant le conflit russo-japonais. D'après des renseignements puisés à la meilleure source, il a, en effet, tout lieu de croire que le gouvernement français serait disposé à se joindre au gouvernement anglais pour exercer en Extrême-Orient cette sorte d'amical intervention que le Congrès de la Haye a dénommée des bons offices. Dans les milieux diplomatiques, on croit que cette action commune aurait toutes les chances d'aboutir.

LE DÉPART DU « SULLY »

Le Figaro dit que M. Pelletan va envoyer de Paris un ingénieur pour se rendre un compte exact de l'état d'indisponibilité du Sully.

COURS DE LYON

Table of market prices for various goods in Lyon, including flour, oil, and other commodities.

COURS DE PARIS

Table of market prices for various goods in Paris, including flour, oil, and other commodities.

MINES D'OR

Table of gold mine prices and related financial data.

BULLETIN FINANCIER

Financial news and market analysis, including reports on gold prices and international exchange rates.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Financial information and company news, including dividend announcements and corporate reports.

Les Recettes de la Dette Publique Ottomane

Report on the Ottoman public debt receipts for the second semester of 1902.

Advertisement for 'LE RADIUM' magazine, featuring scientific and health-related content.

Real estate advertisements for houses and land in Lyon, including details on location and price.

Advertisement for 'SUC SIMON' liqueur, highlighting its quality and availability.

Large advertisement for 'FERNET-BRANCA' liqueur, featuring the brand name and manufacturer information.

Advertisement for 'PETITES ANNONCES ÉCONOMIQUES' (Economic Advertisements).

Advertisement for 'HOMME MARIÉ' (Married Man) seeking a partner.

Advertisement for 'ROBES ET CONFECTIIONS' (Dresses and Confections).

Advertisement for 'MAISONS RECOMMANDÉES' (Recommended Houses).

Advertisement for 'MARIAGES' (Marriages) and other matrimonial services.

Advertisement for 'AVIS DIVERS' (Various Notices) and other public information.

Advertisement for 'BOUCHER DE MEUDON' (Butcher from Meudon) featuring Jules Mary.

Advertisement for 'DEUXIÈME PARTIE' (Second Part) of a story or article.

Advertisement for 'SPORT' (Sports) and other recreational activities.

Advertisement for 'LEÇONS' (Lessons) and educational services.

Advertisement for 'OBJETS D'OCCASION' (Second-hand Objects).

Advertisement for 'LOCATIONS' (Rentals) and other housing services.